

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

OUVRIERS DES
ÉTABLISSEMENTS
INDUSTRIELS DE L'ÉTAT



PROGRAMME 742

OUVRIERS DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE L'ÉTAT

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	4
Objectifs et indicateurs de performance	6
Présentation des crédits	11
Justification au premier euro	14

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Marie CHANCHOLE

Sous-directrice, Direction du budget

Responsable du programme n° 742 : Ouvriers des établissements industriels de l'État

Précisions sur le changement de responsable du programme

Le programme « Ouvriers des établissements industriels de l'État » retrace les opérations de deux fonds dont la gestion a été déléguée par l'État à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) : le fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et le fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM).

Le régime de retraite des ouvriers d'État, retracé par le FSPOEIE, se caractérise par un déséquilibre démographique important (0,25 cotisant pour un pensionné). Sa principale source de financement est la subvention d'équilibre de l'État (1 397 M€ en 2019). Outre le versement de cette subvention, l'État participe également au financement des dépenses du FSPOEIE via la cotisation employeur (au taux de 35,01 % en 2019) lorsqu'il est juridiquement l'employeur des ouvriers d'État en activité. Les autres employeurs d'ouvriers d'État acquittent également cette cotisation employeur, tandis que les ouvriers d'État sont redevables d'une retenue pour pension (au taux de 10,83 % en 2019).

Le régime des RATOCEM, de moindre ampleur (55,6 M€), correspond aux rentes d'accident du travail prévues pour les ouvriers d'État travaillant pour le ministère des Armées.

Les dépenses du programme n°742 sont réparties entre quatre actions, selon leur nature :

- les dépenses des pensions de retraite et d'invalidité ;
- les autres dépenses du FSPOEIE hors frais de gestion : les transferts financiers à la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et à l'institution de retraite complémentaire des agents nontitulaires de l'État et des collectivités locales (IRCANTEC) pour la réaffiliation rétroactive des ouvriers d'État n'ayant pas atteint la durée minimale d'activité dans le régime, et les autres dépenses hors frais de gestion ;
- les charges de gestion du régime du FSPOEIE facturées à l'État par la CDC ;
- les dépenses de rentes d'accident du travail versées aux ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM) ainsi que les charges de gestion de ce fonds RATOCEM.

Les dépenses du programme se sont élevées à 1 921,5 M€ en 2019, soit un niveau inférieur de 13,4 M€ aux crédits inscrits en LFI 2018 (écart de - 0,7 %).

La dépense de pensions sur le FSPOEIE est inférieure à la prévision (- 11,1 M€). Cet écart s'explique, tout d'abord, par un effet de structure des effectifs : en moyenne sur l'année, il y a eu, d'une part, 826 pensionnés de droit direct de moins que prévus et, d'autre part, 400 pensionnés de droit dérivés de plus que prévus. Cet écart d'effectifs correspond à un écart de -14 M€ sur les prestations.

Le reste de l'écart s'explique par un effet structure (+ 3 M€), c'est-à-dire par la différence entre le montant des pensions des flux d'entrées et de sorties, supérieure en exécution par rapport à la prévision.

S'agissant du coût des revalorisations, celles appliquées sont identiques à celles prises en compte lors de la prévision soit + 0,3% au 1^{er} octobre pour les pensions de retraite, et + 0,3 % au 1^{er} avril pour les pensions d'invalidité. Par conséquent, le coût des revalorisations n'a eu aucun effet sur l'écart observé sur les prestations entre la prévision et l'exécution.

Sur le fonds Rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM), la dépense est inférieure de - 0,1 M€ à la prévision indiquée par le service gestionnaire (55,56 M€ en exécuté). Cet écart s'explique par un montant moyen de l'allocation plus faible que prévu (6 806 € réalisés contre 6 950 € prévus).

Par rapport à 2018, la dépense est en baisse de 0,3 %, principalement en raison de la baisse des effectifs (- 2,8 %), compensée en partie par la hausse de la rente moyenne (+ 2,4 %). En raison de la nature même de ce régime, les effectifs et l'allocation moyenne peuvent évoluer sensiblement d'une année sur l'autre, les accidents survenus dans l'année pouvant être plus ou moins nombreux et graves.

L'exécution 2019 des recettes de la section 2 du CAS Pensions (1 907,6 M€), présentée *supra* dans la section « *Équilibre du compte et recettes* » avec le reste des recettes du CAS Pensions, est en écart de - 33,2 M€ par rapport à la prévision (- 1,7 %).

L'écart le plus important entre l'exécution et la prévision se situe au niveau de la subvention d'équilibre versée au FSPOEIE. Celle-ci atteint 1 397 M€ contre 1 447 M€ initialement prévus, soit un écart de - 50 M€. En effet, au regard des prévisions de février 2019, le solde de trésorerie, déjà très élevé (82 M€ fin janvier 2019), devait croître et atteindre 103 M€ en fin d'année. Cette trésorerie est placée à court terme et génère un rendement négatif (900 k€ en 2018).

Par conséquent, afin de limiter la perte financière liée aux conditions de marché, la subvention a été diminuée de 50 M€ : le solde cumulé du programme est de 70,2 M€ fin 2019.

De plus, les cotisations salariales s'établissent à 89,1 M€ fin 2019, contre 86,5 M€ prévus en LFI. Quant aux contributions patronales, les recettes atteignent 292,4 M€ en exécuté, contre 277,5 prévus initialement. L'écart total sur l'ensemble des cotisations est ainsi de + 17,5 M€.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Maîtriser les coûts de la gestion administrative inclus dans la dépense totale
INDICATEUR 1.1	Coût du processus de contrôle d'une liquidation
INDICATEUR 1.2	Dépenses de gestion pour 100€ de pension
OBJECTIF 2	Optimiser le taux de recouvrement
INDICATEUR 2.1	Taux de récupération des indus et trop-versés
OBJECTIF 3	Optimiser la prévision de dépenses et recettes des pensions
INDICATEUR 3.1	Dépenses de pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État : écart entre la prévision et l'exécution

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Maîtriser les coûts de la gestion administrative inclus dans la dépense totale

INDICATEUR 1.1

Coût du processus de contrôle d'une liquidation

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Coût du processus de contrôle de liquidation	k€	1269	1437	1475	1562	1287	1431
Nombre de contrôles de liquidations	Nb	3849	4540	4850	5100	4665	4690
Coût unitaire d'un contrôle	€	330	316	304	306	276	305

Commentaires techniques

Source des données : Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Mode de calcul : Les premières opérations de liquidation des pensions ne sont pas réalisées par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) mais par les services des ministères (notamment le service des pensions du ministère des armées qui représente 80 % du flux de liquidation annuel). La CDC effectue un contrôle des éléments transmis par les ministères et valide les propositions de liquidation.

Aussi, il s'agit plutôt ici d'apprécier le coût du processus de contrôle de liquidation plutôt que le coût d'une primo liquidation à proprement parler. Par ailleurs, la CDC ne peut valoriser que le coût du processus tel que mis en œuvre par ses soins. Le coût du processus de contrôle de liquidation correspond au coût complet des moyens humains et matériels (y compris investissements informatiques) mis en œuvre par la CDC pour le contrôle de la liquidation et l'attribution des titres définitifs de pension (hors traitement des avances). Ce coût est déterminé selon la cartographie des processus retenue par la CDC et n'intègre pas d'autres processus, tels l'information et les réponses aux demandes des employeurs, pensionnés et actifs (périmètre du droit à l'information), ou encore les coûts relatifs au droit à l'information.

L'indicateur est établi en droit constaté.

INDICATEUR 1.2

Dépenses de gestion pour 100€ de pension

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
FSPOEIE : rémunération de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) au titre de sa gestion	M€	7	6,9	7,3	6,4	6,1	7,3
Masse des prestations servies	M€	1839	1853	1870	1857	1858	1885
Ratio	%	0,382	0,371	0,39	0,342	0,33	0,41

Commentaires techniques

Source des données : Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Mode de calcul : La rémunération de la CDC au titre de sa gestion correspond à la valorisation des moyens humains et matériels (y compris investissements informatiques) mis en œuvre pendant l'année de référence.

La maîtrise de cette dépense, sur la durée, est recherchée. Cette dépense est pour partie corrélée aux volumétries à traiter mais recouvre également les dépenses d'investissements, notamment informatiques. Elle intègre aussi des paramètres exogènes (taux d'inflation, taux de cotisation du personnel, revalorisation du point fonction publique et impact sur les cotisations employeur de l'accord relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations).

L'indicateur est établi en droit constaté et n'inclut pas les charges financières du régime.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le coût global de contrôle de liquidation a diminué en 2019 de 13 % par rapport à la prévision initiale. Cette baisse se traduit par l'ajustement des moyens humains en lien avec des flux de demandes de contrôle de liquidation en baisse et une réduction du stock à 77% : le nombre de contrôles de liquidation, directement corrélé au nombre de dossiers transmis par le ministère des armées, est en effet inférieur à la prévision, notamment sur le dernier semestre 2019.

La baisse du coût unitaire du contrôle de liquidation par rapport aux prévisions inscrites dans le projet annuel de performance 2019 est liée à l'optimisation des moyens et des coûts de gestion au regard des volumétries à traiter.

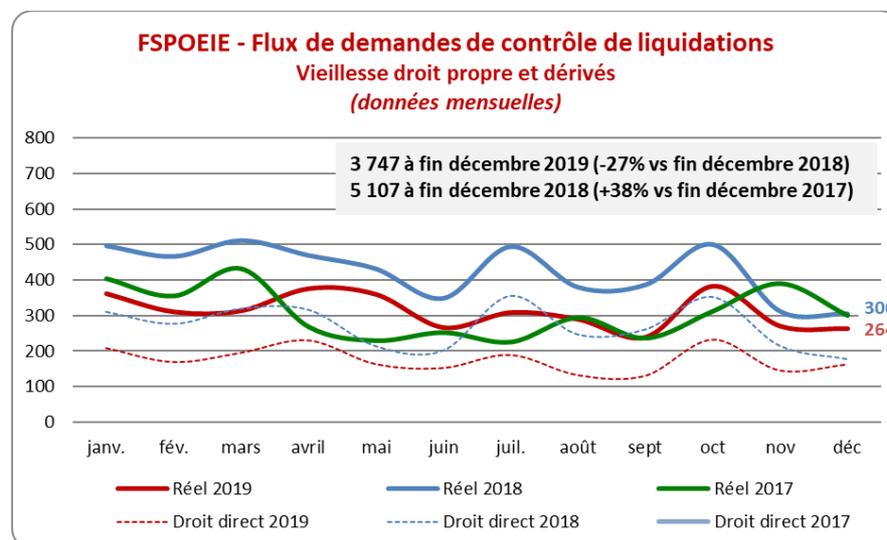
S'agissant du rapport entre la rémunération versée par l'État à la CDC et le montant des prestations servies, le ratio diminue par rapport à la prévision 2019: il passe de 0,39 % à 0,33 %, en raison de la baisse importante des frais de gestion liée à la mise en œuvre d'un nouveau modèle de facturation début 2019.

Il convient de rappeler que les frais de gestion de la CDC tiennent compte des moyens humains mais aussi matériels (dépenses d'investissements notamment informatiques). Ces dépenses prennent en compte de l'optimisation des frais généraux notamment par la poursuite des travaux de dématérialisation des différents supports.

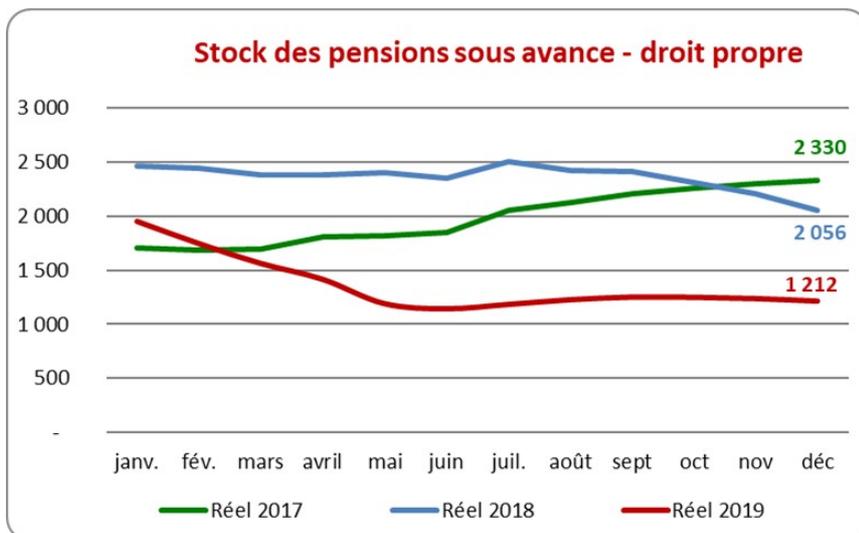
Les investissements informatiques sont facturés au régime dans le respect de la durée d'amortissement retenue par le service gestionnaire, soit 3 ou 7 ans selon le type de développement réalisé lié aux travaux sur les applicatifs de liquidation, l'optimisation de la gestion des appels et l'amélioration de l'offre digitale.

Données activités :

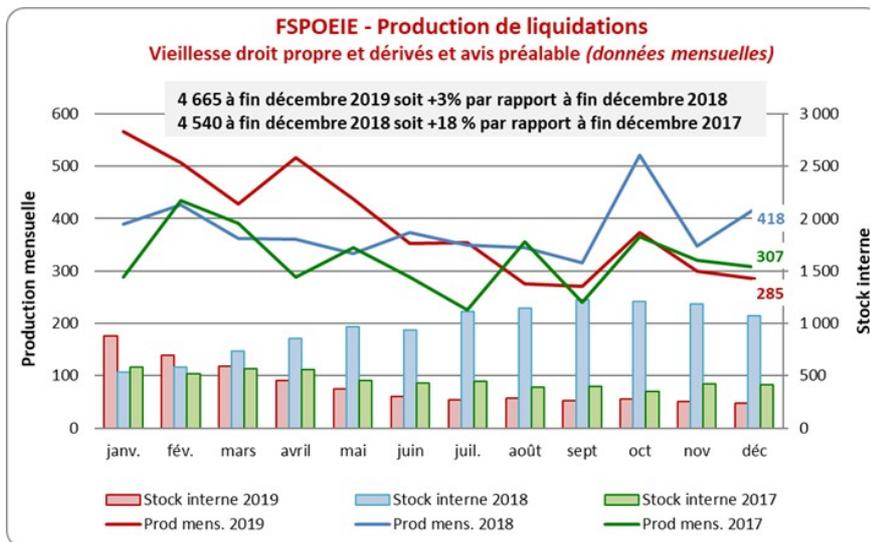
Le flux de demandes de contrôle de liquidations atteint 3 747 fin décembre 2019, soit une baisse de 27 % par rapport à 2018.



Les nouveaux retraités sont d'abord payés sous forme d'avances: en effet le contrôle de la liquidation et la liquidation définitive de la pension par CDC étant impossible avant la transmission des dossiers par les ministères employeurs. Fin 2019, le stock de pensions versées sous avance est de 1 212 dossiers, soit une baisse de 41 % par rapport à 2018.



La mise en œuvre du contrôle de liquidation dépend structurellement des dossiers communiqués par les ministères. Les contrôles de liquidations sont en hausse de 3 % fin 2019 par rapport à 2018. Il convient de noter la réduction du stock des demandes à traiter qui s'établit à 239 fin 2019 (contre 1 076 fin 2018).



OBJECTIF 2**Optimiser le taux de recouvrement****INDICATEUR 2.1****Taux de récupération des indus et trop-versés**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
FSPOEIE : taux de récupération des indus et trop-versés	%	87,8	98,2	90	90	89	90

Commentaires techniques

Source des données : Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Mode de calcul : Le taux est obtenu en rapportant le montant brut des récupérations recouvrées dans l'année à la somme du montant brut des récupérations recouvrées et du montant des abandons de créances dans l'année n. Ce taux se base sur les créances non recouvrées au-delà de deux mois de réclamation.

Les applications informatiques ne permettent pas d'isoler les montants recouverts dans l'année faisant référence à l'année en cours ainsi que les créances irrécouvrables correspondantes (le traitement d'un indus peut porter sur plusieurs années et peut se rattacher à une autre année que celle d'annulation).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le taux de récupération des indus et trop-versés de 2019 (89 %) est en forte diminution par rapport à 2018 (98,2 %). En 2019, le montant recouvert s'établit à 372,4 k€ : il est en baisse par rapport à 2018 où ce montant atteignait 628,3 k€.

En 2019, huit créances ont été abandonnées pour un montant de 44,6 K€ (11,6K€ en 2018) pour les motifs récurrents d'insolvabilité des débiteurs, procédure de surendettement, des difficultés liées à des successions, héritiers non identifiés ou non localisés ou de maîtrise des coûts au regard du montant de la créance.

La prévision retient un taux de 90 % en raison de l'existence de certaines créances dont le recouvrement s'annonce compromis en raison de l'insolvabilité de certains pensionnés auxquels est demandé un remboursement des trop-perçus des pensions versées sous avance. Le niveau des créances abandonnées reste en revanche très incertain.

Ouvriers des établissements industriels de l'État

Programme n° 742 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 3**Optimiser la prévision de dépenses et recettes des pensions****INDICATEUR 3.1****Dépenses de pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État : écart entre la prévision et l'exécution**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Dépenses de pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État : écart entre la prévision et l'exécution	%	0,95	0,38	<=1	<=1	-0,64	<=1
Prestations servies PAP N	M€	1821	1846	1870	1857	1870	1885
Prestations servies RAP N	M€	1838,3	1853	Sans objet	Sans objet	1859	Sans objet

Commentaires techniquesSource des données : Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Mode de calcul : L'indicateur vise à comparer le montant réel des prestations constatées en RAP au montant prévu lors de l'élaboration du PAP 2019 (élaboré à mi-année n-1). L'écart à la prévision est présenté en valeur relative. La fiabilité de la prévision dépend de la pertinence des valeurs de paramètres prises en compte : ces paramètres peuvent être anticipés avec plus ou moins de facilité (revalorisation des pensions, évolution des populations, effets comportementaux liés à la réforme des retraites). Le système des avances constitue un biais dans la mesure où la pension n'est pas versée en totalité.

L'indicateur est établi en droit constaté.

ANALYSE DES RÉSULTATS

La prévision actualisée de l'écart entre la prévision de dépenses de pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et l'exécution est en adéquation par rapport aux prévisions inscrites dans le PAP 2019 (-0,64%).

Structurellement, les écarts des dépenses de prestations versées aux ouvriers de l'État proviennent du nombre de départs à la retraite de droit direct inférieur à la prévision.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>				
01 – Prestations vieillesse et invalidité	1 870 200 000 1 859 122 022		1 870 200 000 1 859 122 022	1 870 200 000
03 – Autres dépenses spécifiques	1 700 000 1 004 746	4 136	1 700 000 1 008 882	1 700 000
04 – Gestion du régime		7 300 000 5 803 579	7 300 000 5 803 579	7 300 000
05 – Rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	55 130 000 54 998 698	570 000 560 504	55 700 000 55 559 202	55 700 000
Total des AE prévues en LFI	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000	1 934 900 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+43 651 028	+1 654 820	+45 305 848	
Total des AE ouvertes	1 970 681 028	9 524 820	1 980 205 848	
Total des AE consommées	1 915 125 466	6 368 219	1 921 493 685	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>				
01 – Prestations vieillesse et invalidité	1 870 200 000 1 859 122 022		1 870 200 000 1 859 122 022	1 870 200 000
03 – Autres dépenses spécifiques	1 700 000 1 004 746	4 136	1 700 000 1 008 882	1 700 000
04 – Gestion du régime		7 300 000 5 803 579	7 300 000 5 803 579	7 300 000
05 – Rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	55 130 000 54 998 698	570 000 560 504	55 700 000 55 559 202	55 700 000
Total des CP prévus en LFI	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000	1 934 900 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+43 651 028	+1 654 820	+45 305 848	
Total des CP ouverts	1 970 681 028	9 524 820	1 980 205 848	
Total des CP consommés	1 915 125 466	6 368 219	1 921 493 685	

Ouvriers des établissements industriels de l'État

Programme n° 742 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prestations vieillesse et invalidité	1 845 700 000 1 852 626 114		1 845 700 000	1 845 700 000 1 852 626 114
03 – Autres dépenses spécifiques	690 000 1 849 165	18 058	690 000	690 000 1 867 223
04 – Gestion du régime		7 567 000 7 914 576	7 567 000	7 567 000 7 914 576
05 – Rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	67 024 000 55 287 692	587 000 566 546	67 611 000	67 611 000 55 854 238
Total des AE prévues en LFI	1 913 414 000	8 154 000	1 921 568 000	1 921 568 000
Total des AE consommées	1 909 762 971	8 499 180		1 918 262 151

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prestations vieillesse et invalidité	1 845 700 000 1 852 626 114		1 845 700 000	1 845 700 000 1 852 626 114
03 – Autres dépenses spécifiques	690 000 1 849 165	18 058	690 000	690 000 1 867 223
04 – Gestion du régime		7 567 000 7 914 576	7 567 000	7 567 000 7 914 576
05 – Rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	67 024 000 55 287 692	587 000 566 546	67 611 000	67 611 000 55 854 238
Total des CP prévus en LFI	1 913 414 000	8 154 000	1 921 568 000	1 921 568 000
Total des CP consommés	1 909 762 971	8 499 180		1 918 262 151

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
Titre 2 – Dépenses de personnel	1 909 762 971	1 927 030 000	1 915 125 466	1 909 762 971	1 927 030 000	1 915 125 466
Cotisations et contributions sociales	1 849 165		1 004 746	1 849 165		1 004 746
Prestations sociales et allocations diverses	1 907 913 806	1 927 030 000	1 914 120 720	1 907 913 806	1 927 030 000	1 914 120 720
Titre 3 – Dépenses de	8 499 180	7 870 000	6 368 219	8 499 180	7 870 000	6 368 219

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
fonctionnement						
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 499 180	7 870 000	6 368 219	8 499 180	7 870 000	6 368 219
Total hors FdC et AdP		1 934 900 000			1 934 900 000	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+43 651 028			+43 651 028	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+1 654 820			+1 654 820	
Total*	1 918 262 151	1 980 205 848	1 921 493 685	1 918 262 151	1 980 205 848	1 921 493 685

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/03/2019	43 651 028	1 654 820	43 651 028	1 654 820				
Total	43 651 028	1 654 820	43 651 028	1 654 820				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	43 651 028	1 654 820	43 651 028	1 654 820				

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prestations vieillesse et invalidité	1 870 200 000 1 859 122 022		1 870 200 000 1 859 122 022	1 870 200 000 1 859 122 022		1 870 200 000 1 859 122 022
03 – Autres dépenses spécifiques	1 700 000 1 004 746	4 136	1 700 000 1 008 882	1 700 000 1 004 746	4 136	1 700 000 1 008 882
04 – Gestion du régime		7 300 000 5 803 579	7 300 000 5 803 579		7 300 000 5 803 579	7 300 000 5 803 579
05 – Rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	55 130 000 54 998 698	570 000 560 504	55 700 000 55 559 202	55 130 000 54 998 698	570 000 560 504	55 700 000 55 559 202
Total des crédits prévus en LFI *	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+43 651 028	+1 654 820	+45 305 848	+43 651 028	+1 654 820	+45 305 848
Total des crédits ouverts	1 970 681 028	9 524 820	1 980 205 848	1 970 681 028	9 524 820	1 980 205 848
Total des crédits consommés	1 915 125 466	6 368 219	1 921 493 685	1 915 125 466	6 368 219	1 921 493 685
Crédits ouverts - crédits consommés	+55 555 562	+3 156 601	+58 712 163	+55 555 562	+3 156 601	+58 712 163

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000	1 927 030 000	7 870 000	1 934 900 000

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Par arrêté en date du 7 mars 2019 (NOR : CPAB1902579A), le programme 742 a bénéficié du report des crédits disponibles en fin d'année 2018 conformément aux dispositions du II de l'article 21 de la LOLF, applicables aux comptes d'affectation spéciale (CAS) : « Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement disponibles en fin d'année sont reportés sur l'année suivante dans les conditions prévues aux II et IV de l'article 15, pour un montant qui ne peut excéder le solde du compte ». Contrairement aux reports des programmes du budget général de l'État et des

budgets annexes, les reports de crédits de paiement disponibles sur un CAS ne sont pas soumis à la limitation de 3 % des crédits de la loi de finances initiale.

Le montant des reports est identique en autorisations d'engagement et crédits de paiement et s'élève à 45 305 848 € (dont titre 2 : 43 651 028 €).

Ouvriers des établissements industriels de l'État

Programme n° 742 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 9 524 820	CP ouverts en 2019 * (P1) 9 524 820
AE engagées en 2019 (E2) 6 368 219	CP consommés en 2019 (P2) 6 368 219
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 0	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 3 156 601	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 6 368 219

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 0					
	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 0
	AE engagées en 2019 (E2) 6 368 219	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 6 368 219	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 0
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 0
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Ouvriers des établissements industriels de l'État

Programme n° 742 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 01**Prestations vieillesse et invalidité**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	1 870 200 000		1 870 200 000	1 859 122 022		1 859 122 022
Crédits de paiement	1 870 200 000		1 870 200 000	1 859 122 022		1 859 122 022

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 870 200 000	1 859 122 022	1 870 200 000	1 859 122 022
Prestations sociales et allocations diverses	1 870 200 000	1 859 122 022	1 870 200 000	1 859 122 022
Total	1 870 200 000	1 859 122 022	1 870 200 000	1 859 122 022

Les dépenses inscrites sous cette action s'imputent en totalité sur le titre 2.

Le nombre total de pensionnés s'établit à 98 261 au 31/12/2019 contre 99 347 au 31/12/2018, soit une baisse de 1 % (en comptant les 1 216 pensions payées sous avance en 2019, après 2 060 en 2018). Au total, le montant dévolu au règlement des pensions a augmenté de 0,35 % par rapport à 2018, pour s'établir à 1 859,1 M€.

L'exécution est inférieure à la LFI en raison d'un montant moyen des pensions moins élevé qu'anticipé.

Action 03**Autres dépenses spécifiques**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	1 700 000		1 700 000	1 004 746	4 136	1 008 882
Crédits de paiement	1 700 000		1 700 000	1 004 746	4 136	1 008 882

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 700 000	1 004 746	1 700 000	1 004 746
Cotisations et contributions sociales		1 004 746		1 004 746

Ouvriers des établissements industriels de l'État

Programme n° 742 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Prestations sociales et allocations diverses	1 700 000		1 700 000	
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		4 136		4 136
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		4 136		4 136
Total	1 700 000	1 008 882	1 700 000	1 008 882

Le titre 2 de cette action regroupe les prestations diverses et les allocations supplémentaires au titre de la vieillesse et de l'invalidité, tels que les transferts de cotisations réalisés vers le régime général d'assurance vieillesse (CNAV) et le régime complémentaire des agents non titulaires des collectivités publiques (IRCANTEC) pour la réaffiliation rétroactive des ex-titulaires sans droit au régime du FSPOEIE.

L'exécuté 2019 comptabilise des dépenses inférieures de 0,7 M€ à la LFI en raison, notamment, d'un écart sur les transferts de cotisations au régime général de la Sécurité sociale et à l'IRCANTEC pour les ouvriers de l'État qui, ayant quitté le régime spécial sans droit à pension, doivent être rétablis dans leurs droits auprès de ces deux régimes.

Les dépenses de fonctionnement de cette action regroupent en 2019 les frais d'acte et contentieux.

Action 04**Gestion du régime**

(y.c. FdC et AdP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		7 300 000	7 300 000		5 803 579	5 803 579
Crédits de paiement		7 300 000	7 300 000		5 803 579	5 803 579

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	7 300 000	5 803 579	7 300 000	5 803 579
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	7 300 000	5 803 579	7 300 000	5 803 579
Total	7 300 000	5 803 579	7 300 000	5 803 579

Les crédits consommés au titre de cette action correspondent aux dépenses dévolues à la gestion administrative du FSPOEIE et engagées par la Caisse des dépôts et consignations. Ces dépenses sont pour partie corrélées aux volumétries à traiter mais recouvrent également des dépenses d'investissements notamment informatiques. Les frais de gestion du régime en 2019 s'élèvent à 5,8 M€.

Action 05**Rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	55 130 000	570 000	55 700 000	54 998 698	560 504	55 559 202
Crédits de paiement	55 130 000	570 000	55 700 000	54 998 698	560 504	55 559 202

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	55 130 000	54 998 698	55 130 000	54 998 698
Prestations sociales et allocations diverses	55 130 000	54 998 698	55 130 000	54 998 698
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	570 000	560 504	570 000	560 504
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	570 000	560 504	570 000	560 504
Total	55 700 000	55 559 202	55 700 000	55 559 202

Les crédits consommés au titre de cette action correspondent en titre 2 aux dépenses des rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires. Sur un total de 55,56 M€ de dépenses, 91% correspondent à des versements de rentes et le reste à des capitaux. Au 31 décembre 2019, le nombre total de bénéficiaires de rentes s'est élevé à 7 815.

En 2019, l'exécution des prestations du RATOCEM a finalement représenté 55 M€, au lieu des 55,1 M€ prévus initialement.

Les dépenses du Titre 3 visent les coûts de gestion du fonds RATOCEM par la Caisse des dépôts et consignations.